



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET ACTIONS-ATELIERS D'EVEIL ARTISTIQUE

**La Criée – Salle d'exposition
Ars-en-Ré (17)**

Dans le cadre de l'ouverture d'une salle d'exposition dédiée aux arts plastiques sur l'Ile de Ré, la Communauté de communes de l'Ile de Ré lance un appel à manifestation d'intérêt pour la programmation 2026, à destination d'artistes ou associations souhaitant animer des ateliers d'éveil artistique sous la thématique :

« ENTRE TERRE ET MER »

CONTEXTE ET PRESENTATION DE LA SALLE D'EXPOSITION « LA CRIEE »

Depuis 2018, la Communauté de Communes de l'Ile de Ré développe une politique culturelle en faveur de la création et de la diffusion artistiques, ayant à cœur de rendre la culture accessible à tous les rétais.

Cette dynamique se concrétise :

- Par l'accompagnement subventionné des associations de musique, de photographie, d'arts plastiques, de festivals,
- Par la gestion de la salle de cinéma et de spectacle vivant « La Maline »,
- Et aujourd'hui par l'ouverture d'un espace dédié aux arts plastiques « La Criée », qui trouve son encrage sur le Quai de la Criée à Ars-en-Ré, au cœur d'un bâtiment réhabilité à l'aspect bois brûlé, inspiré des codes architecturaux des anciens chantiers navals.

La salle d'exposition La Criée se distingue par :

- Sa mission de service public et d'éveil artistique à destination de la population (médiation scolaire, inclusion des publics éloignés ou en situation de handicap, etc.).
- Le fait qu'elle ne soit pas un espace de vente,
- La pluralité des arts mis en lumière : photographie, dessin, sculpture, peinture, vidéo, céramique, etc.

La Criée se veut un espace d'évasion, d'éveil et d'ouverture aux arts, mais également de création, de médiation et de diffusion par le biais :

- D'expositions d'œuvres (appel à projet distinct)
- D'accueils d'artistes en résidence (appel à projet distinct)
- De projets d'éveil artistique (public, écoles, structures jeunesse...)

La Criée se veut un pont entre les artistes et les publics, favorisant l'appropriation de la création contemporaine par tous, les habitants étant invités à s'impliquer activement dans le processus créatif, enrichissant leur expérience culturelle et contribuant à la dynamique artistique locale.

Ouverte toute l'année, l'accueil de la Criée est assuré par une chargée d'accueil et de programmation de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré.

Objet de l'AMI

Les projets d'actions, d'ateliers d'éveil artistique proposés devront s'inscrire dans la philosophie du lieu et être en résonnance avec sa situation environnementale « entre Terre et Mer », ouvrant des perspectives sur les enjeux liés à la sauvegarde et à la transmission du territoire : paysages, mémoire maritime, biodiversité, modes de vie, habitants etc.

Ces projets auront pour vocation d'offrir à des artistes ou associations, qu'ils soient professionnels ou amateurs, l'opportunité de faire découvrir les arts plastiques à travers une diversité d'ateliers : peinture, dessin, création numérique, photographie, sculpture, etc.

Ils pourront s'exprimer au travers de différents formats : expositions, ateliers de création, temps de médiation, ou dispositifs hybrides, afin de favoriser l'éveil artistique et l'exploration créative de tous les publics.

Les formats d'ateliers resteront libres, tout en s'adaptant aux spécificités de l'espace (cf. plan en annexe).

Calendrier

Les actions d'éveil artistique se dérouleront durant la période du **7 novembre au 30 décembre 2026**. La programmation détaillée sera coconstruite avec l'ensemble des candidats retenus.

Conditions d'accueil et moyens mis à disposition

Les artistes et associations sélectionnés bénéficieront :

- ✓ De la mise à disposition du lieu et de matériel (tables, chaises, accès internet, etc.) ;
- ✓ D'un accompagnement technique et logistique par les services de la Communauté de communes ;
- ✓ D'une mise en lumière de leurs réalisations au travers de divers supports de communication.

Défraiement

Les frais relatifs à l'achat de matières, à l'installation technique, ou à tout autre besoin lié directement à la tenue des actions seront pris en charge par la Communauté de communes.

Candidature

Le dossier doit comprendre :

- ✓ 1 **note d'intention** en lien avec la thématique (2 à 3 pages)
- ✓ 1 **CV artistique** permettant, notamment, de mettre en avant l'aptitude à animer un atelier
- ✓ 1 **fiche technique** (besoins matériels, logistiques)
- ✓ 1 **justificatif de statut professionnel** (pour les artistes professionnels uniquement)

Les candidatures sont à adresser, **avant le 13 mars 2026**

Par courriel : **laciee@cc-iledere.fr**

Ou par voie postale : Communauté de Communes de l'Île de Ré
Pôle Services à la Population / Service Vie Associative
3 Rue du Père Ignace 17410 Saint-Martin-de-Ré

Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- **Qualité artistique et cohérence des ateliers avec la thématique « Entre terre et mer » ;**
- **Pertinence des propositions** au regard des orientations culturelles du lieu ;
- **Faisabilité technique et logistique** ;
- **Capacité du projet à impliquer et rencontrer les publics.**

Etude des candidatures

Les candidatures seront examinées par une commission de programmation composée d'élus locaux, d'institutions, de partenaires culturels.

Les étapes :

- **Publication de l'AMI** : 15 décembre 2025
- **Date limite de dépôt des candidatures** : 13 mars 2026
- **Commission de programmation** : à compter du 30 avril 2026
- **Annonce auprès des candidats retenus** : au plus tard le 30 mai 2026

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes de l'île de Ré
Pôle services à la population
Service Vie Associative

Christine RIDEAU, chargée d'accueil et de programmation
06 49 73 37 25 ou laciee@cc-iledere.fr

Océane DI MASCIO, directrice du service vie associative
oceane.di-mascio@cc-iledere.fr



